

Intitulé du diplôme			L1 DROIT Droit des pays de Common Law 2026-2027																
Composante(s) concernées			DSEG																
Nombre de redoublements autorisés pour l'année			visée : le redoublement n'est pas de droit mais soumis à l'autorisation du jury																
N° Semestre	Code	Nature Élément	Nom complet	Crédits	Coef.	Modalité de contrôle	Nature de(s) l'épreuve (s)	Nombre d'épreuves	Durée	Nature de l'épreuve	Nombre d'épreuves	Durée	Barème	Conservation	Durée de conservation	Note mini de conservation	Capitalisation	Report	Note minimale de report
1			SEMESTRE 1																
		UE	UE Fondamentale 101	6													oui		
		EC	Introduction au Droit Unité B		1	CT	Ecrit	1	2h	Ecrit	1	1h	note/20	oui	1 an	12		oui	0
		UE	UE Fondamentale Droit privé 102	6		CT				Ecrit	1	3h	note/20	non			oui		
			Fondamentale Droit privé															oui	0
		EC	CM Droit des personnes Unité B		2	ET	Ecrit	1	3h										
		EC	TD Droit civil Les personnes		1	EA	Ecrit (1)	1 au minimum	1h30	(3).									
		UE	UE Fondamentale Droit public 103	6		CT				Ecrit	1	3h	note/20	non			oui		
			Fondamentale Droit public															oui	0
		EC	CM Droit constitutionnel 1Unité B		2	ET	Ecrit	1	3h										
		EC	TD Droit constitutionnel 1		1	EA	Ecrit (1)	1 au minimum	1h30	(3).									
		UE	UE Personnalisation 104	9									note/20				oui	oui	0
		EC	Histoire et société : Law on the radio		1	ET	Ecrit	1	45 mn	Ecrit	1	45 mn		oui	1 an	12		oui	0
		EC	Histoire et société : Law on the radio		1	ET	Oral	1	5 mn	Oral	1	5 mn		oui	1 an	12		oui	0
		EC	Developing reading skills		1	ET	Ecrit	1	1h	Ecrit	1	1h		oui	1 an	12		oui	0
		EC	Grammaire		1	ET	Ecrit	1	1h	Ecrit	1	1h		oui	1 an	12		oui	0
		EC	Méthodologie lecture de documents juridiques en anglais		0,5	ET	Ecrit	1	1h	Ecrit	1	1h		oui	1 an	12		oui	0
		UE	UE Internationalisation et transverse 105	3															
		EC	NUMOC		1	(2).													
		EC	Recherche Documentaire																
		EC	Remise à niveau français (Ecrit+)		1	CT	à distance	1		à distance	1		20	oui	1 an	10		oui	0
			Module SENSE			(5).	à distance sur ARCHE												
2			SEMESTRE 2																
		UE	UE Fondamentale de Droit privé 201	6		CT				Ecrit	1	3h	note/20	non			oui		
			Fondamentale Droit privé															oui	0
		EC	CM Droit civil - La Famille		2	ET	Ecrit	1	3h										
		EC	TD Droit civil La Famille		1	EA	Ecrit (1)	1 au minimum	1h30	(3).									
		UE	UE Fondamentale de Droit public 202	6		CT				Ecrit	1	3h	note/20	non			oui		
			Fondamentale Droit public															oui	0
		EC	CM Droit constitutionnel 2		2	ET	Ecrit	1	3h										
		EC	TD Droit constitutionnel 2		1	EA	Ecrit (1)	1 au minimum	1h30	(3).									
		UE	UE Complémentaire 203	9													oui		
		EC	Droit civil - Les Biens UnitéB		1	CT	Ecrit	1	1h	Ecrit	1	1h	20	oui	1 an	12		oui	0
		EC	Institutions internationales UnitéB		1	CT	Ecrit	1	1h	Ecrit	1	1h	20	oui	1 an	12		oui	0
		UE	UE Personnalisation et internationalisation 204	9									note/20	oui	1 an	12	oui	oui	0
		EC	NUMOC Unité		1														
		EC	PPP																
		EC	Law on stage		2	ET	Ecrit	1	1h30	Ecrit	1	1h30		oui	1 an	12		oui	0
		EC	Law on stage		1	ET	Oral	1	15 mn	Oral	1	15 mn		oui	1 an	12		oui	0
		EC	Introduction to Common Law		3	ET	Ecrit	1	1h	Ecrit	1	1h		oui	1 an	12		oui	0
		EC	Histoire et société		2	ET	Ecrit	1	1h	Ecrit	1	1h		oui	1 an	12		oui	0
		EC	Lire et écrire l'anglais pratique		2	CC	Ecrit (en semaine 5)	1	1h30	Ecrit	1	1h30		oui	1 an	12		oui	0
		EC	Lire et écrire l'anglais pratique		2	CC	Ecrit (en semaine 10)	1	1h30										
		EC	Grammaire		2	ET	Ecrit	1	1h	Ecrit	1	1h		oui	1 an	12		oui	0
		UE	UE FACULTATIVE :																
		EC	Projet tuteuré collectif																
			Module SENSE			(5).	à distance sur ARCHE												
Bloc(s) caractéristique(s) - si prévus et utilisés (5)																			
			Bloc compétences caractéristiques Semestre 1							bloc devant être validé pour permettre la validation du semestre et de l'année									
			UE 101							UE 101									
			UE 102							UE 102									
			UE 103							UE 103									
			Bloc compétences caractéristiques Semestre 2							bloc devant être validé pour permettre la validation du semestre et de l'année									
			UE 201							UE 201									
			UE 202							UE 202									
			UE 203							UE 203									

DISPOSITIONS PARTICULIERES :

- (1) Le choix du type d'épreuve est opéré par l'équipe pédagogique. Le cas échéant, l'équipe fixe aussi le nombre d'épreuves. Les responsables d'enseignement peuvent majorer la note ou la moyenne des notes de travaux dirigés jusqu'à 2 points en fonction notamment de la participation orale ou de travaux restitués par l'étudiant
- (2) Les modalités de contrôle des connaissances de l'UE Personnalisation sont fixées par les équipes pédagogiques concernées.
- (3) Une épreuve de rattrapage est organisée en fin de semestre pour les étudiants dont l'absence à la colle de TD est justifiée et validée par le responsable de diplôme. En cas d'absence injustifiée à la colle de TD, l'étudiant ne peut pas passer l'épreuve de rattrapage de TD. Son absence entraîne sa défaillance à l'UE considérée, et il devra repasser l'UE en seconde session d'examen.
- (4) Dans toutes les matières,toute absence à une épreuve terminale entraîne la défaillance de l'étudiant à la matière, l'unité et le semestre. L'étudiant doit repasser la matière en 2^e session
- En deuxième session ne peuvent être passées que les matières non validées dans les unités non validées
- (5) En cas de redoublement les BCC validés ne se capitalisent pas. Seules les UE validées sont capitalisées.

En 2ème session :
L'étudiant pourra repasser les UEs non validées au sein des blocs de compétences caractéristiques validés.

Certificat SENSE :

Ce premier module du certificat SENSE a pour objectif de former les étudiant.es aux grands enjeux environnementaux et sociétaux de notre temps, et leur proposer des actions possibles pendant leur vie étudiante.

(5) les modalités de validation du premier module sont fixées par l'Université.

Remise à niveau en français (Ecrit+)

Tout étudiant de L1 est tenu d'utiliser la plateforme Ecrit+ ; une évaluation finale sera programmée en fin de semestre 1.

LISTE DES BONUS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCORDES AUX ETUDIANTS

B2E :
L'attribution d'un bonus de points (entre 0 et + 0,5 sur la moyenne annuelle) pour motif d'engagement étudiant est possible, sur décision du jury, conformément aux dispositions du relevé d'avis joint validé par les conseils de l'établissement et sous réserve de la validation de l'année